



Ville de La Seyne-sur-Mer
Département du Var
Arrondissement de Toulon

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de La Seyne-sur-Mer

COMPTE RENDU DE LA SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2020

Nombre de CONSEILLERS

en exercice : 49

L'an deux mille vingt, le seize octobre, à 09H00, le Conseil Municipal, convoqué en date du 9 octobre 2020, s'est assemblé en Séance Publique en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nathalie BICAIS, Maire.

Madame le Maire rappelle que, les membres de l'Assemblée ont été informés, qu'après la séance, une présentation par les professionnels qui ont réalisé les audits sur les Ressources humaines et sur les Finances de la Commune, sera faite dans le cadre d'une réunion publique.

PRESENTS

Nathalie BICAIS, Jean-Pierre COLIN, Christine SINQUIN, Corinne CHENET, Gérard BECCARIA, Christelle LACHAUD, Damien GUTTIEREZ, Malika BAGHDAD, Marie-Claude PAGANELLI-ARGIOLAS, Joseph MINNITI, Christophe PEURIERE, Kristelle VINCENT, Sophie MONTBARBON, Dominique BAVIERA, Elisabeth GUES, Catharine PENARD, Daniel MARTINEZ, Yves DIMEGLIO, Valérie KADDOURI, Nathalie SORIANO, Alain BOYER, Christian DUPLA, Valérie GUITTIERNE, Didier RAULOT, Fatiha PETER, Ali GHARBI, Sébastien GIOIA, Lydie ONTENIENTE-DEROIN, Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Cassandra VERANI-LAÏ, Sandra TORRÉS, Virginie SANCHEZ, Dorian MUNOZ, Olivier ANDRAU, Christine CUNIBERTI

ABSENTS REPRESENTES

Guillaume CAPOBIANCO donne pouvoir à Kristelle VINCENT
Cheikh MANSOUR donne pouvoir à Christine SINQUIN
Pascal TASSISTO donne pouvoir à Damien GUTTIEREZ
Narjès OUERGHY donne pouvoir à Christelle LACHAUD
Dominique LEXA donne pouvoir à Sophie MONTBARBON
Cécile JOURDA donne pouvoir à Basma BOUCHKARA
Bouchra REANO donne pouvoir à Olivier ANDRAU
Isabelle DELYON donne pouvoir à Dorian MUNOZ
Ludovic PONTONE donne pouvoir à Gérard BECCARIA

ABSENT(S)

Véronique LEPORTOIS, Serge DANINOS

Corinne CHENET a été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

LE CONSEIL AINSI CONSTITUE,

...

Après l'appel, la présence de Madame Véronique LEPORTOIS, Adjointe au Maire, et la procuration de vote donnée par Monsieur Serge DANINOS, Conseiller Municipal, à Madame Sandra TORRES, Conseillère Municipale, sont enregistrées. Le nombre de votants est de 49.

Madame le Maire soumet au vote de l'Assemblée le compte rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal du 14 septembre 2020.

A cette occasion, Monsieur Dorian MUNOZ regrette à nouveau que le compte-rendu soit partiel, ne reflétant pas ainsi, la réalité des débats.

Puis il demande des explications sur la différence de traitement entre les trois oppositions sur le magazine municipal et notamment l'impossibilité pour son groupe de s'exprimer dans la rubrique "tribune libre".

Il demande que dans le futur règlement intérieur soit inscrit un compte-rendu complet qui sera transmis à la population et qui permette à toutes les oppositions de communiquer dans le magazine municipal, afin de respecter la démocratie directe envers les Seynois.

Madame le Maire rappelle qu'il faut effectivement au moins cinq élus pour constituer un groupe et rajoute que le règlement intérieur sera voté lors du prochain Conseil Municipal.

Elle précise qu'au sein de l'Assemblée un seul groupe d'opposition à plus de cinq élus, d'où la difficulté de définir les modalités d'expression des deux autres groupes et afin de les différencier elle demande au groupe officiellement constitué comment il souhaite se dénommer.

Monsieur Anthony CIVETTINI propose de discuter avec son groupe sur le sujet et Monsieur Olivier ANDRAU rajoute, que le Maire en sa qualité de Directeur de publication, décide de la manière dont le règlement intérieur est appliqué.

Madame le Maire accepte la proposition de M. CIVETTINI et remercie M. ANDRAU pour ses propos.

Puis elle soumet au vote le compte-rendu de la séance du 14 septembre qui est adopté.

Madame le Maire rappelle par ailleurs que le CD audio d'enregistrement des débats de cette séance a été adressé aux Responsables des Groupes des Minorités Municipales.

DESIGNATION DES REPRESENTANTS

DEL_20_110	ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES - REMPLACEMENT D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE AU SEIN D'UN CONSEIL D'ECOLE
------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

Il a été procédé à un vote au scrutin public, le résultat est le suivant :

POUR : 39

ABSTENTION(S) : 10 Olivier ANDRAU, Basma BOUCHKARA, Cécile JOURDA, Stéphane LANCELLOTTA, Bouchra REANO, Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Cassandra VERANI-LAI, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ

A été élue au sein du Conseil de l'école maternelle Jean-Jacques ROUSSEAU : Madame Catherine PENARD, Conseillère Municipale

DEL_20_111	COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES - REMPLACEMENT D'UN MEMBRE
------------	-----------------------------------------------------------

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

Il a été procédé à un vote au scrutin public, le résultat est le suivant :

POUR : 40

ABSTENTION(S) : 9 Olivier ANDRAU, Basma BOUCHKARA, Cécile JOURDA, Stéphane LANCELLOTTA, Bouchra REANO, Anthony CIVETTINI, Cassandra VERANI-LAI, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ

A été élu pour siéger au sein du Comité Directeur de la Caisse des Ecoles : Monsieur Cheikh MANSOUR, Adjoint au Maire.

DEL_20_112	CONSEIL PORTUAIRE DE SAINT-ELME - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT TITULAIRE ET D'UN REPRESENTANT SUPPLEANT DE LA COMMUNE
------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

Il a été procédé à un vote au scrutin public, le résultat est le suivant :

POUR : 36

ABSTENTION(S) : 13 Olivier ANDRAU, Basma BOUCHKARA, Cécile JOURDA, Stéphane LANCELLOTTA, Bouchra REANO, Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Cassandra VERANI-LAI, Serge DANINOS, Sandra TORRES, Virginie SANCHEZ, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ

Ont été élus au Conseil Portuaire de Saint-Elme :

- en qualité de titulaire : Monsieur Daniel MARTINEZ, Conseiller Municipal,
- en qualité de suppléant : Monsieur Dominique LEXA, Conseiller Municipal.

DEL_20_113	CONSEIL PORTUAIRE DE TOULON - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT TITULAIRE ET D'UN REPRESENTANT SUPPLEANT DE LA COMMUNE
------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

Il a été procédé à un vote au scrutin public, le résultat est le suivant :

POUR : 37

ABSTENTION(S) : 12 Olivier ANDRAU, Basma BOUCHKARA, Cécile JOURDA, Stéphane LANCELLOTTA, Bouchra REANO, Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Cassandra VERANI-LAI, Serge DANINOS, Sandra TORRES, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ

Ont été élus au Conseil Portuaire de Toulon :

- en qualité de titulaire : Monsieur Joseph MINNITI, Adjoint au Maire,
- en qualité de suppléant : Monsieur Jean-Pierre COLIN, Adjoint au Maire.

DEL_20_114	COMITE CONSULTATIF DE LA VIE ASSOCIATIVE - DESIGNATION DES MEMBRES
------------	--------------------------------------------------------------------

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

La composition, pour la durée du mandat, du Comité consultatif de la vie associative a été actée ainsi qu'il suit :

- Madame le Maire,
- L'élu délégué à la Vie Associative est désigné par Madame le Maire comme Président du Comité consultatif,
- Les associations inscrites dans la démarche,
- Des personnalités pourront être invitées au regard de la thématique étudiée.

POUR : 44

ABSTENTION(S) : 5 Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Cassandra VERANI-LAI, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

DEL_20_115	COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX - DÉSIGNATION DES MEMBRES
------------	-------------------------------------------------------------------------------

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

Trois listes ont été déposées. Il a été procédé à un vote au scrutin secret à la représentation proportionnelle au plus fort reste, le résultat est le suivant :

La liste A (groupe Majorité Municipale) a obtenu : 36 voix, soit 4 sièges
 La liste B (groupe des Gauches et de l'Ecologie) a obtenu : 7 voix, soit 1 siège
 La Liste C (groupe du Rassemblement National) a obtenu : 2 voix, soit 0 siège
 Ne participent pas au vote : 4

Ont été déclarés élus au sein de la Commission Consultative des Services Public Locaux :

- Madame Lydie ONTENIENTE-DEROIN, Conseillère Municipale,
- Monsieur Dominique LEXA, Conseiller Municipal,
- Madame Catherine PENARD, Conseillère Municipale,
- Madame Valérie KADDOURI, Conseillère Municipale,
- Monsieur Anthony CIVETTINI, Conseiller Municipal.

Les représentants des associations locales citées ci-dessous, ont été désignés pour siéger au sein Commission Consultative des Services Public Locaux :

- 1 membre de UFC QUE CHOISIR : Monsieur Christian VERBRUGGE,

- 1 membre de l'association AFOC 83 : Madame Annie EVEILLEAU ou son remplaçant Monsieur Patrick EVEILLEAU,

- 1 membre de l'association UDAF/AFLS : Madame Anne-Marie CHARLET.

POUR : 47

ABSTENTION(S) : 2 Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

RESSOURCES HUMAINES

DEL_20_116	FORMATION DES ÉLUS
------------	--------------------

Rapporteur : Sophie MONTBARBON, Adjointe au Maire

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DEL_20_117	CRÉATION D'EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET TITULAIRES
------------	----------------------------------------------------------

Rapporteur : Sophie MONTBARBON, Adjointe au Maire

POUR : 40
 ABSTENTION(S) : 9 Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Cécile JOURDA, Bouchra REANO, Anthony CIVETTINI, Cassandra VERANI-LAÏ, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Olivier ANDRAU

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

DEL_20_118	PRIME DE RESPONSABILITE POUR CERTAINS EMPLOIS ADMINISTRATIFS DE DIRECTION
------------	---------------------------------------------------------------------------

Rapporteur : Sophie MONTBARBON, Adjointe au Maire

Monsieur Stéphane LANCELLOTTA demande le report de la présente délibération au regard de remarques faites par la Chambre régionale des comptes expliquant que cette prime ne peut pas s'ajouter au RIFSEEP. Dans le cas où la délibération est maintenue il ne participera pas au vote.

Madame le Maire explique les raisons de cette délibération qui ne fait que compléter une délibération existante.

POUR : 39
 CONTRE 1 Hakim BOUAKSA
 ABSTENTION(S) : 8 Basma BOUCHKARA, Cécile JOURDA, Bouchra REANO, Anthony CIVETTINI, Cassandra VERANI-LAÏ, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Olivier ANDRAU
 NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE : 1 Stéphane LANCELLOTTA

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

DEL_20_119	CREATION DU REGIME INDEMNITAIRE DES ADMINISTRATEURS TERRITORIAUX TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP)
------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Rapporteur : Sophie MONTBARBON, Adjointe au Maire

Madame Basma BOUCHKARA demande pourquoi créer cette prime pour un seul poste.

Monsieur Olivier ANDRAU souhaiterait connaître les projets de la Municipalité en matière de Ressources humaines et réclame à nouveau le nouvel organigramme.

Monsieur Anthony CIVETTINI sollicite une présentation en amont avant la mise en œuvre du RIFSEEP.

Madame Sandra TORRES interroge afin de savoir si le régime indemnitaire appliqué sous le mandat précédent était conforme aux règles.

Madame le Maire répond à chacun des intervenants,

POUR :	37	
CONTRE	4	Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Cécile JOURDA, Hakim BOUAKSA
ABSTENTION(S) :	8	Bouchra REANO, Anthony CIVETTINI, Cassandra VERANI-LAÏ, Serge DANINOS, Sandra TORRÉS, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Olivier ANDRAU

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

SOLIDARITES

DEL_20_120	CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS PORTANT SUR LE RENOUVELLEMENT DU CONSEIL LOCAL DE SANTE MENTALE
------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------

Rapporteur : Sophie MONTBARBON, Adjointe au Maire

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DEL_20_121	CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE ET LE CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL TOULON LA SEYNE POUR LA MISE EN ŒUVRE D'ACTIVITES PHYSIQUES AU BÉNÉFICE DES USAGERS DU SECTEUR PSYCHIATRIE ADULTE ET INFANTO-JUVENILE
------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Rapporteur : Sophie MONTBARBON, Adjointe au Maire

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VIE ASSOCIATIVE

DEL_20_122	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE MINIBUS AUX ASSOCIATIONS - MODIFICATION DE LA DELIBERATION N° DEL/17/026
------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Rapporteur : Kristelle VINCENT, Adjointe au Maire

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame le Maire rend compte des Décisions prises en application de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales (DEC_20_081 à DEC_20_088) dont la liste est jointe au présent compte rendu,

Conformément à la réglementation Madame le Maire informe les membres de l'Assemblée qu'elle ne renouvellera pas le détachement de Monsieur Gilles GAUTIER, de Madame Fanny MAGAGNOSC et de Monsieur Jacques BERTHET sur l'emploi fonctionnel de Directeur général adjoint des services.

Le détachement de Monsieur Olivier BURTE sur l'emploi fonctionnel de Directeur général adjoint des services sera renouvelé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Il est 9H50.

La Seyne-sur-Mer, le 20 OCT. 2020



A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned above the printed name and title.

Nathalie BICAIS
Maire de La Seyne-sur-Mer
Conseiller Départemental du Var
Vice-Président Toulon Provence Méditerranée

Le CD audio d'enregistrement intégral des débats est adressé aux responsables de groupes et disponible, pour consultation, dans les locaux du service documentation, 6ème étage de l'Hôtel de Ville.

COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

(prises en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)

NUMERO	OBJET
DEC_20_081	ACCORDS-CADRES A BONS DE COMMANDE POUR LA REALISATION D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES ET DU PHYSICO-CHIMIQUES EN GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LES 12 COMMUNES MEMBRES DE LA METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE
DEC_20_082	RÉSILIATION DU CONTRAT DE MARCHÉ N°2013 - LOT 7 VIANDES FRAÎCHES
DEC_20_083	PROLONGATION DES EXONÉRATIONS DES REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ET DES EXTENSIONS DES TERRASSES ET ÉTALAGES DU FAIT DE L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19
DEC_20_084	MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE – MISSION DIAGNOSTIC SOLIDITÉ DU PATRIMOINE COMMUNAL ET DES IMMEUBLES MENAÇANTS RUINE A INTERVENIR AVEC LE GROUPEMENT SOLIDAIRE AXIOLIS / BÉTEX / ELIARIS
DEC_20_085	MODIFICATION DE LA DÉCISION N° DEC-19-206 RELATIVE AUX TARIFS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'ANNÉE 2020 NE REVÊTANT PAS UN CARACTÈRE FISCAL AU SENS DE L'ARTICLE L.2331-4 DU CGCT
DEC_20_086	AVENANT N°3 AU MARCHÉ 1809 - PRESTATIONS DE BALISAGE DES PLAGES (POSE, DÉPOSE ET ENTRETIEN DU BALISAGE DES PLAGES) À INTERVENIR AVEC LA SOCIÉTÉ TECHOFFSHORE
DEC_20_087	ARRÊT DE LA PROCÉDURE DE L'AFFAIRE 20S0005 MAINTENANCE PRÉVENTIVE ET CURATIVE DU MATÉRIEL DE RESTAURATION SCOLAIRE ET CHAMBRES FROIDES
DEC_20_088	RESTAURATION ET NUMÉRISATION D'ARCHIVES PUBLIQUES - OPERATION 2021 (PHASE 5) - DEMANDE DE SUBVENTION A LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES PACA (DRAC)